

Comité de programmation LEADER du 30 mai 2022

Relevé de décisions

ONT PARTICIPE AU COMITE DE PROGRAMMATION :

Sphère privée

Florian RAVEL, suppléant, Agriculture ;

Nicolas LAUGIER, titulaire, Commerces ;

Michel SARLIN, titulaire, Personnes Ressources ;

Philippe ANTOINE, titulaire, Emploi et Economie Sociale et Solidaire ;

Christian GODART, titulaire, Démocratie Participative ;

Claude GUILLEMIN, titulaire, Formation ;

Anicq LECOCQ, titulaire, Culture et Jeunesse ;

Sphère publique

Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Michèle MAFFREN, suppléante, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Pierre TEMPLIER, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Maurice BRUN, suppléant, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Nicole PELOUX, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Gilles CREMILLIEUX, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Bruno BESSUEILLE, titulaire, Chambres de Commerce et d'Industrie ;

Jean-François AMIC, suppléant, Chambres des Métiers et de l'Artisanat ;

René LAURANS, Chambres d'Agriculture

Excusés :

Comité de programmation : Maurice CHAUTANT, Jean-Pierre BRIOULLE, Jean-Noël PASERO, Michel PHILIPPO, Laure VANOORENBERGHE, Jean-Claude GAST, Marc BRETTON, Cédric LE MAT, Sylvain TURINA, Bernard ILLY, Christian PRUNSTER, Catherine LANTEAUME

Techniciens présents :

Thibaut ELAPHOS, gestionnaire, GAL Sisteronais-Buëch ;

Olivier JOURDAN, chef de projet, GAL Sisteronais-Buëch ;

16 présents / 13 votants [7 sphère privée / 6 sphère publique]

Soit 61,90 % de présents votants dont 53,85 % de privés → double quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- Vote de la nouvelle composition du comité de programmation
- Programmation des dossiers de l'AAP 235-2021-AAP9-TO2
- Programmation du dossier de l'AAP 235-2021-AAP9-TO5
- Examen en opportunité des projets de la fiche-action 2
- Questions diverses

1. VOTE DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Suite à la démission de Jean-Claude GAST, titulaire du siège « Culture et Jeunesse » et de Michel AILLAUD, suppléant du siège « Personnes Ressources », il convient de modifier la composition du comité de programmation.

Le collège public reste inchangé :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC du Sisteronais-Buëch	Philippe MAGNUS	Michele MAFFREN
CC du Sisteronais-Buëch	Jean-Marc DUPRAT	Jérôme FRANCOU
CC du Sisteronais-Buëch	Jean-Pierre TEMPLIER	Maurice BRUN
CC Jabron Lure Vançon Durance	Jean-Noël PASERO	Alain COSTE
CC du Buëch - Dévoluy	Maurice CHAUTANT	Jean-Pierre BRIOULLE
PNR des Baronnies Provençales	Nicole PELOUX	Gilles CREMILLIEUX
PNR des Baronnies Provençales	Robert GARCIN	Gérard TENOUX
Chambres d'Agriculture	René LAURANS	Françoise GARCIN
Chambres des Métiers et de l'Artisanat	Stephan FIGUIERE	Jean-François AMIC
Chambres du Commerce et de l'Industrie	Bruno BESSUEILLE	Benjamin POINCELET

Il est proposé qu'Anicq LECOCCQ, suppléante « Démocratie Participative » devienne titulaire « Culture et Jeunesse ».

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Tourisme et loisirs de pleine nature	Catherine LANTEAUME	<i>En attente de désignation</i>
Agriculture	Bernard ILLY	Florian RAVEL
Commerce	Nicolas LAUGIER	Christian BRETON
Personnes Ressources	Michel SARLIN	<i>En attente de désignation</i>
Entrepreneurs et indépendants	Marie-Odile PUCHELLE	Laure VANOORENBERGHE
Artisanat	Cédric LE MAT	Sylvain TURINA
Associations	Christian PRUNSTER	Etienne LEFEVRE
Emploi et Economie Sociale	Philippe ANTOINE	Nicolas HENRY
Démocratie participative	Christian GODART	<i>En attente de désignation</i>
Formation	Claude GUILLEMIN	Michel PHILIPPO
Culture et jeunesse	Anicq LECOCCQ	Marc BRETTON

Approbation de la composition du comité de programmation

Nombre de votants	13
Votes pour	13
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'**unanimité** la nouvelle composition du comité de programmation

2. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 235-2021-AAP9-TO2

1e projet présenté – RPAC190222GA2350003 : Sophie IMBERT – Les Bons Petits Plats

Note obtenue : 23/40 dont 17 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Méreuil
Assiette retenue éligible	76 610,70 €
Taux d'intervention	50 %
Montant de l'aide	38 305,35 €
Montant autofinancement	38 305,35 €

Répartition de l'aide

Région	40 %	15 322,14 €
FEADER	60%	22 983,21 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350003

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

Nombre de votants	13
Votes pour	13
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190222GA2350003
« Les Bons Petits Plats ».

2e projet présenté – RPAC190222GA2350001 : AXEM (Champi Buëch)– Les champignons
comme solution

Note obtenue : 21/40 dont 13 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Serres
Assiette retenue éligible	80 315,05 €
Taux d'intervention	50 %
Montant de l'aide	40 157,52 €
Montant autofinancement	40 157,53 €

Répartition de l'aide

Région	40 %	16 063,01 €
FEADER	60%	24 094,51 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350001

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

<i>Nombre de votants</i>	13
<i>Votes pour</i>	13
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190222GA2350001
« Les champignons comme solution ».

3e projet présenté – RPAC190222GA2350002 : Maison Beynet - Pâtes artisanales/fermières locales

Note obtenue : 20/40 dont 12 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Savournon
Assiette retenue éligible	100 000 €
Taux d'intervention	50 %
Montant de l'aide	50 000 €
Montant autofinancement	50 000 €

Répartition de l'aide

Région	40 %	20 000 €
FEADER	60%	30 000 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350003

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

<i>Nombre de votants</i>	13
<i>Votes pour</i>	13
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190222GA2350003 « Pâtes artisanales/fermières locales ».

3. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 235-2021-AAP9-TO5

1^{er} projet présenté – RPAC190222GA2350004 : Cinéma théâtre Le Phénix – Cinéma itinérant L'envol du Phénix

Note obtenue : 31/40 dont 20 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	GAL Sisteronais-Buëch
Assiette retenue éligible	89 246,85 €
Taux d'intervention	80 %
Montant de l'aide	71 397,47 €
Montant autofinancement	17 849,38 €

Répartition de l'aide

Région	40 %	28 558,99 €
FEADER	60%	42 838,48 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350004

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

<i>Nombre de votants</i>	13
<i>Votes pour</i>	13
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190222GA2350004
Cinéma itinérant l'envol du Phénix

4. EXAMEN EN OPPORTUNITE DES PROJETS DE L'AAP 235 – 2022 – AAP11 – TO2

1° projet présenté – 235-2022-AAP11-TO2-01

Nom de l'opérateur	Technopolis
Nom du projet	ALP3D-BMD1
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Aucun
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	13 votants (7 privés / 6 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorables : 12 Avis défavorables : 0 Abstentions : 1 Ce dossier obtient un avis d'opportunité favorable .

2° projet présenté – 235-2022-AAP11-TO2-02

Nom de l'opérateur	Ecole Internationale de Boulangerie
Nom du projet	Création d'une meunerie, un projet de territoire fédérateur autour d'une filière de farine locale
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Aucun
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	13 votants (7 privés / 6 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorables : 13 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un avis d'opportunité favorable à l'unanimité .

3^e projet présenté – 235-2022-AAP11-TO2-03

Nom de l'opérateur	GAEC du Pré Lacour
Nom du projet	ATELIER céréales/Légumineuses
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Aucun
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	13 votants (7 privés / 6 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorables : 13 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <u>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</u>

4^e projet présenté – 235-2022-AAP11-TO2-04

Nom de l'opérateur	Les Paysans Savonniers
Nom du projet	Conditionnement semi-automatique
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Aucun
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	13 votants (7 privés / 6 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorables : 13 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <u>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</u>

5^e projet présenté – 235-2022-AAP11-TO2-05

Nom de l'opérateur	La Bractée
Nom du projet	Camion d'épicerie ambulante
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Aucun
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	13 votants (7 privés / 6 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	<p>Avis favorables : 9 Avis défavorables : 2 Abstentions : 2</p> <p>Ce dossier obtient un avis d'opportunité favorable avec réserve. Cette réserve est la suivante : « Le porteur de projet devra démontrer une intégration au cursus d'accompagnement de la plateforme Initiative Alpes Provence. »</p>

5. SUSPENSION DE L'AAP 235 – 2022 – AAP12 – TO2

Le nombre de projets ayant reçu un avis favorable sur la fiche-action 2 étant supérieur à l'enveloppe disponible, il est proposé de suspendre l'AAP suivant : 235-2022-AAP12-TO2.

Approbation de la suspension de l'AAP

Nombre de votants	13
Votes pour	13
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'**unanimité** la suspension de l'AAP 235-2022-AAP12-TO2

A Sisteron, le 31/05/2022

Philippe MAGNUS
Président du GAL Sisteronais Buech



